

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **12 octobre 2015**

Décision n° **CP-2015-0522**

commune (s) :

objet : Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Nouvelle tarification - Librairie-boutique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 2 octobre 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 13 octobre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Laurent (pouvoir à M. Crimier), Rabatel (pouvoir à M. Claisse), Belaziz.

Commission permanente du 12 octobre 2015**Décision n° CP-2015-0522**

objet : **Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Nouvelle tarification - Librairie-boutique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 28 septembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.26.

La librairie-boutique du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière souhaite élargir son offre au public par de nouveaux ouvrages et produits dérivés, en lien avec la valorisation des collections et l'action culturelle, parmi lesquels :

- une bande dessinée, intitulée "Sophie et les secrets de la table claudienne", réalisée avec le concours de l'École centrale et l'École Émile Cohl qui présente la démarche scientifique de la recherche en archéologie,
- un ouvrage de Jibé, produit dans le cadre de Lyon BD Festival et qui apporte un éclairage ludique et esthétique sur les collections, le bâtiment et ses acteurs,
- des ouvrages jeunesse pour accompagner le parcours permanent,
- un jeu de mémoire autour du monde gallo-romain.

Enfin, dans le cadre des 40 ans du musée, l'exposition consacrée à son architecte Bernard Zehrfuss donne lieu à une sélection d'ouvrages, pour adultes et jeunes, dont le catalogue de l'exposition produit pour l'occasion, ainsi qu'une gamme d'objets et carterie ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la tarification des nouveaux articles au sein de la librairie-boutique du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, selon le tableau ci-annexé.

2° - Les recettes totales seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 7088 - fonction 314 - opération n° 0P33O3056A

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 octobre 2015.